

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3 AVRIL 2013**

118-04-2013

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière auprès du Mouvement des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête nationale 2013 ;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Fête nationale » du 24 juin 2013, décrite au rapport d'activités ADM-100-2 pour un budget total de 10 080 \$.

ADOPTÉE

119-04-2013

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la municipalité de Val-des-Lacs souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-des-Lacs a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère et résolu à l'unanimité qu'en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal ;

QUE la Municipalité, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

120-04-2013

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 11h30.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3 AVRIL 2013**

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la
Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office,
que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses
autorisées dans ce procès-verbal.**

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville
directeur général**